

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil seize, le 6 octobre à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Martine BENJAMAA, Josette BESSE, Jacques BOUQUENEUR, Jean-Claude BOUROUH, Claude BRUCKERT, Jacques DEAS, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Gérard FESSELET, Daniel FRERY, Sophie GUYON, Fatima KHELIFI, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Robert NATALE, Didier MATHIEU, Pierre OSER, Jean RACINE, Roger SCHERRER, Jean-Claude TOURNIER, Dominique TRELA, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE **membres titulaires** et Bernard CERF **membre suppléant**.

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Marielle BANDELIER, Anissa BRIKH, Laurent BROCHET, Roland DAMOTTE, Christine DEL PIE, Joseph FLEURY, Marie-Lise LHOMET, Bernard LIAIS, Cédric PERRIN, Frédéric ROUSSE, Claude SCHWANDER, Bernard TENAILLON.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Anissa BRIKH à Christian RAYOT, Laurent BROCHET à Didier MATHIEU, Christine DEL PIE à Denis BANDELIER, Marie Lise LHOMET à Josette BESSE, Bernard LIAIS à Jean Claude TOURNIER, Cédric PERRIN à Jean Louis HOTTLET, Bernard TENAILLON à Bernard CERF.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 28 septembre	Le 28 septembre	En exercice	41
		Présents	30
		Votants	36

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents Sophie GUYON est désignée.

2016-07-06 Renforcement hydraulique de collecteurs assainissement sur la commune de DELLE -2016

Rapporteur : Jean-Claude TOURNIER

Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres du 22 septembre 2016

Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres du 6 octobre 2016

Les travaux consistent au déplacement du déversoir d'orage de la Grande Rue à Delle et le redimensionnement du collecteur unitaire, soit la pose de :

- 16 ml de canalisation en béton armé de diamètre 400
- 95 ml de canalisation en béton armé de diamètre 800,
- 53 ml de canalisation en béton armé de diamètre 1000,
- déplacement du réseau AEP sur 88 ml.

Après consultation des entreprises, la commission d'appel d'offre, réunie le 6 octobre 2016 a retenu l'offre économiquement la plus avantageuse proposée, par l'entreprise COLAS, pour un montant de 229 071.50 euros HT.

L'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse soutient les études de maîtrise d'œuvre et les travaux d'assainissement. Il est proposé au Conseil Communautaire d'effectuer une demande d'aides financières auprès de cet organisme pour ces travaux, à son taux maximum.

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents décide :

- de valider l'attribution du marché,
- d'autoriser le Président à signer tous les actes administratifs, juridiques et financiers afférents à cette opération,
- d'autoriser le Président à demander auprès de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée et Corse les aides financières relatives aux études et travaux,
- de réaliser cette opération d'assainissement collectif (études et travaux), selon les principes de la Charte Qualité nationale des réseaux d'assainissement (ou le cas échéant de sa déclinaison régionale),
- de mentionner dans les pièces du Dossier de Consultation des Entreprises que l'opération sera réalisée sous charte qualité nationale des réseaux d'assainissement,
- de solliciter l'aide de l'Agence de l'Eau pour la réalisation de cette opération.

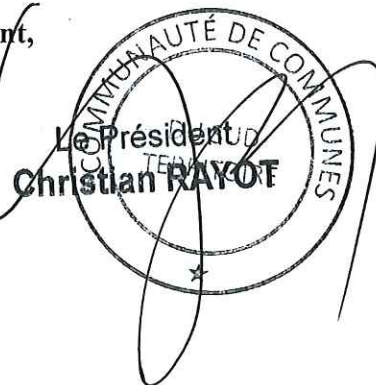
Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Et publication ou notification le 13 OCT. 2016

Le Président,


COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Président
Christian RAYOT
TERRITOIRE

Le Président,


COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Président
Christian RAYOT
TERRITOIRE